

Venez voir

Robertine

À la Cour de circuit de L'Isle-Verte VENDREDI 27 JUILLET, 19 H 30 SAMEDI 28 JUILLET, 19 H 30 DIMANCHE 29 JUILLET, 13 H 30 VENDREDI 3 AOÛT, 19 H 30 SAMEDI 4 AOÛT, 19 H 30 DIMANCHE 5 AOÛT, 13 H 30

Plus de détails en page 20.



Samedí 7 juillet C'est la fête des voisins!

Consultez la page 24 pour voir la liste des ventes de garage!



SÉANCE ORDINAIRE

PROVINCE DE QUÉBEC MRC DE RIVIÈRE-DU-LOUP MUNICIPALITÉ DE L'ISLE-VERTE

12 juin 2018

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de L'Isle-Verte tenue à la Caserne incendie le mardi 12 JUIN 2018, à 20 heures, à laquelle sont présents les membres du conseil suivants :

MADAME VÉRONIQUE DIONNE MADAME GINETTE CÔTÉ MADAME SOPHIE SIROIS MONSIEUR STÉPHANE DUBÉ MONSIEUR JEAN PELLETIER MONSIEUR BERNARD NIERI

tous membres du Conseil siégeant sous la présidence de :

MADAME GINETTE CARON, mairesse.

Le secrétaire-trésorier est également présent.

Après constatation du quorum, il est proposé par monsieur Bernard Nieri, appuyé par madame Ginette Côté, et adopté à l'unanimité des membres du conseil municipal que l'ordre du jour suggéré soit accepté, tout en maintenant l'item « Affaires nouvelles » ouvert.

Madame Sophie Sirois propose l'adoption du procès-verbal de la séance régulière du 8 mai 2018, appuyé par monsieur Bernard Nieri, et adopté à l'unanimité des membres du conseil municipal.

18.06.3.1. Comptes du mois

Le secrétaire-trésorier dépose les listes suivantes :

Comptes à payer au 13 juin 2018	(journal 1603):	2 910,58 \$
	(journal 1604):	58 371,62 \$
	(journal 1605):	<u>1 507,74 \$</u>
		<u>62 789,94 \$</u>
Dépenses incompressibles	(journal 1244) :	341,63 \$
	(journal 1245):	35,93 \$
	(journal 1246):	13 162,55 \$
	(journal 1247) :	-282,46\$
	(journal 1248):	5 786,26 \$
	(journal 1249):	2 175,97 \$
	(journal 1250):	25 698,48 \$
	(journal 1251):	<u>1 552,09 \$</u>
		<u>48 470,45 \$</u>
Total des dépenses :		111 260,39 \$



Suite au dépôt de l'ensemble des comptes à payer et déboursés couvrant la période du 10 mai 2018 au 13 juin 2018, il est proposé par monsieur Jean Pelletier, appuyé par madame Véronique Dionne et adopté à l'unanimité des membres du conseil municipal que l'ensemble de ces comptes soit approuvé.

18.06.3.2. Règlement d'emprunt 2018-161

Règlement numéro 2018 - 161 EMPRUNT POUR HONORAIRES PROFESSIONNELS - PROJET DE MISE AUX NORMES DES INSTALLATIONS D'EAU POTABLE

Note : Ce document peut être consulté sur le site Internet de la Municipalité à : http://www.municipalite.lisle-verte.qc.ca

18.06.3.3. Renouvellement d'engagement financier à la Société du Parc Côtier Kiskotuk

Considérant les investissements ainsi que l'énergie déployée par les gestionnaires du Parc Côtier Kikotuk afin de mener à terme ces nouvelles infrastructures touristiques;

Considérant que pour atteindre ces retombées financières, la Corporation Parc Bas-Saint-Laurent doit assumer des frais de gestion courante estimés à 20 500 \$ pour l'exercice financier 2018-2019, soit le même budget que pour l'année précédente;

Considérant le partage proposé de ces frais de gestion entre les 5 partenaires que sont : MRC de Rivière-du-Loup (Fonds TPI), Municipalité de Cacouna, Municipalité de L'Isle-Verte, Municipalité de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs et Première Nation Malécite de Viger;

Considérant que les frais de gestion représentaient, pour la Municipalité de L'Isle-Verte, un montant annuel de 2 500 \$ alors qu'actuellement ceux-ci ont été réduits à 2 000 \$;

En conséquence, il est proposé par madame Sophie Sirois, appuyé par madame Ginette Côté et adopté unanimement :

Que la municipalité de L'Isle-Verte confirme son engagement pour l'exercice financier 2018-2019 et ce, pour la somme de 2 000 \$.

18.06.3.4. <u>Accès à l'information - projet de recherche de l'UQAR concernant les eaux</u> souterraines

Considérant que l'Université du Québec à Rimouski (UQAR) a été mandatée par le ministère du Développement durable de l'environnement et de la lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) pour réaliser l'acquisition de connaissances sur les eaux souterraines des MRC du Kamouraska, Rivière-du-Loup et Témiscouata;

Considérant que les municipalités sont une source précieuse d'information sur les eaux souterraines au Québec;

En conséquence, il est proposé par madame Véronique Dionne, appuyé par monsieur Bernard Nieri et adopté unanimement :



Que la municipalité de L'Isle-Verte autorise l'accès à l'UQAR aux informations dont elle dispose sur les eaux souterraines de son territoire;

Qu'advenant le cas où la Municipalité ne dispose par des informations requises, que soient autorisés les ministères ou les consultants, possédant ce matériel, à les transmettre à l'UQAR;

Que ces informations soient partie intégrante des archives crées pour ce projet;

Que le MDDELCC et l'UQAR puissent communiquer les données recueillies au public, par les moyens qu'ils jugent pertinents;

Que l'UQAR s'engage à ne faire aucune utilisation commerciale de ces informations;

Que soit autorisé le directeur général et secrétaire-trésorier à signer l'entente d'accès au nom de la Municipalité de L'Isle-Verte;

Que puisse être résiliée ladite entente, unilatéralement, advenant que la Municipalité juge opportun d'y mettre un terme.

18.06.3.5. <u>Appui au projet de mettre en place un parc industriel territorial dont la gestion</u> sera confiée à une régie intermunicipale

Attendu que le 30 avril 2018, des représentants de la MRC et du CLD sont venus présenter aux membres de ce conseil un projet de parc industriel territorial sur le territoire de la MRC de Rivière-du-Loup;

Attendu que le parc industriel territorial permet de surmonter les difficultés que les municipalités rencontrent individuellement pour favoriser le développement économique;

Attendu que le parc industriel territorial deviendra un puissant levier de développement économique pour l'ensemble du territoire de la MRC;

Attendu que le parc industriel territorial devrait bénéficier des dispositions contenues dans la Loi sur les immeubles industriels municipaux;

Attendu que la Loi sur les immeubles industriels municipaux obligera la mise en place d'une régie intermunicipale;

En conséquence, il est proposé par monsieur Bernard Nieri, appuyé par monsieur Jean Pelletier et adopté unanimement :

Que ce conseil autorise la MRC et le CLD à poursuivre les démarches en vue de mettre en place une régie intermunicipale pour la gestion du parc industriel territorial;

Que ce conseil souhaite poursuivre les discussions sur ce projet de régie intermunicipale pour la gestion d'un parc industriel territorial;

Que ce conseil se réserve le droit d'évaluer son implication éventuelle, financière et autre, dans l'aboutissement de ce dossier.



18.06.3.6. Renouvellement d'adhésion à l'association forestière bas-laurentienne

Considérant l'apport important de l'association forestière bas-laurentienne dans le cadre du mois de l'arbre et des forêts;

Considérant que cette collaboration permet de valoriser les efforts mis de l'avant par les bénévoles responsables des projets de forêt nourricière et des jardins communautaires;

En conséquence, il est proposé par madame Véronique Dionne, appuyé par monsieur Bernard Nieri et adopté unanimement :

Que la Municipalité de L'Isle-Verte renouvelle son adhésion à l'association forestière bas-laurentienne en acquittant les frais exigés, soit 65 \$.

18.06.5.1. Vente d'équipement usagé - camion usagé 1991

Considérant qu'il y a lieu de disposer du véhicule usagé qu'est le camion 10 roues Freightleiner 1991;

Considérant que pour répondre aux besoins de la Municipalité, un nouveau véhicule de remplacement devra, également, être acquis;

En conséquence, il est proposé par monsieur Stéphane Dubé, appuyé par monsieur Bernard Nieri et adopté unanimement :

Que la Municipalité de L'Isle-Verte autorise la mise en vente du véhicule usagé, tel que décrit ci-haut,

Que soit délégué aux élu(e)s, membres du comité de voirie, le pouvoir d'évaluer et d'accepter l'offre d'achat présentant la proposition la plus avantageuse.

18.06.5.2. Règlement relatif au trafic lourd 2018-162

Règlement 2018-162 RÈGLEMENT MUNICIPAL RELATIF À LA CIRCULATION DES CAMIONS ET DES VÉHICULES-OUTILS

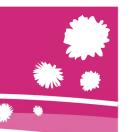
Note : Ce document peut être consulté sur le site Internet de la Municipalité à : http://www.municipalite.lisle-verte.qc.ca

18.06.5.3. Travaux d'asphaltage - ruelle

Considérant la demande de travaux d'asphaltage de l'extrémité de la ruelle conduisant aux propriétés de messieurs Roger Lafrance et Michel Ouellet;

Considérant que de tels travaux peuvent être réalisés en régie, par les équipements et employés de la Municipalité;

En conséquence, il est proposé par monsieur Bernard Nieri, appuyé par madame Ginette Côté et adopté unanimement :



Que la Municipalité de L'Isle-Verte autorise la réalisation de ces travaux au cours de la saison estivale 2018.

18.06.5.4. Programme d'aide à la voirie locale - chemin du Coteau-du-Tuf

Attendu que le conseil municipal a pris connaissance des modalités d'application du volet Redressement des infrastructures routières locales (RIRL) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL);

Attendu que les interventions visées dans la demande d'aide financière sont inscrites à l'intérieur du plan d'intervention pour lequel la MRC de Rivière-du-Loup a obtenu un avis favorable du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MINISTÈRE);

Attendu que la Municipalité de L'Isle-Verte désire présenter une demande d'aide financière au MINISTÈRE pour la réalisation de travaux admissibles dans le cadre du volet RIRL du PAVL;

Attendu que seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

Attendu que la Municipalité de l'Isle-Verte s'engage à obtenir le financement nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet, incluant la part du MINISTÈRE;

Attendu que la Municipalité de L'Isle-Verte choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'option suivante :

- l'estimation détaillée du coût des travaux;
- l'offre de services détaillant les coûts (gré à gré);
- x le bordereau de soumission de l'entrepreneur retenu (appel d'offres).

Pour ces motifs, sur la proposition de monsieur Bernard Nieri, appuyée par madame Sophie Sirois, il est unanimement adopté que le conseil de la Municipalité de L'Isle-Verte autorise la présentation d'une demande d'aide financière pour les travaux admissibles, confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités d'application en vigueur et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

18.06.6.1. Confirmation d'embauche - animatrice au terrain de jeux

Afin de combler le poste demeuré vacant à titre d'animateur(trice) pour les activités d'animation estivale au terrain de jeux, et considérant les recommandations formulées par le comité municipal des loisirs, il est proposé par madame Véronique Dionne, appuyé par madame Ginette Côté et adopté unanimement que la candidature de madame Tammy Pelletier soit retenue, pour une durée d'emploi de 9 semaines et un nombre d'heures d'environ 30 heures/semaine.

18.06.6.2. <u>Soutien financier - projets sou</u>mis à la Table d'harmonisation

Considérant la demande déposée par le comité des bénévoles à l'effet d'obtenir un montant de 800 \$ leur permettant de tenir 8 activités de dîners communautaires;



Considérant la recommandation favorable des représentants de la table d'harmonisation à l'égard de cette demande:

Considérant que des disponibilités budgétaires permettent de donner suite à cette demande;

En conséquence, il est proposé par madame Sophie Sirois, appuyé par monsieur Bernard Nieri et adopté unanimement:

Que la municipalité de L'Isle-Verte accepte la recommandation des membres du comité de la Table d'harmonisation et s'engage à verser la somme de 800 \$ devant permettre la réalisation de ces dîners communautaires.

18.06.6.3. Autorisation de dépenses - Fête nationale du Québec

Considérant différentes ententes contractuelles convenues afin de permettre le bon déroulement des festivités de la Fête Nationale du Ouébec:

Considérant qu'il sera nécessaire d'être en mesure d'assurer ces déboursés suite à la tenue de cet événement:

Considérant qu'un budget d'environ 2 300 \$ permettrait d'assumer ces principales dépenses;

En conséquence, il est proposé par madame Ginette Côté, appuyé par monsieur Bernard Nieri et adopté unanimement:

Que la Municipalité de L'Isle-Verte autorise des dépenses budgétaires de 2 300 \$ aux fins d'acquitter les différents engagements liés à la tenue des festivités de la Fête Nationale du Québec;

Que la coordonnatrice des loisirs et de la vie communautaire assume le suivi lié aux engagements contractuels (jeux gonflables, maquillage, spectacle, animation et autres).

18.06.6.4. Prêt au comité de balle-donnée

Considérant la demande formulée par l'organisation du tournoi de balle-donnée « Gaston Rivard » à l'effet de pouvoir disposer d'une somme de 6 000 \$ leur permettant d'assumer les préparatifs nécessaires à la tenue de cet événement annuel:

Considérant que les organisateurs de cet événement ont toujours, par le passé, respecté leur engagement, à savoir de rembourser ledit prêt;

En conséquence, il est proposé par madame Véronique Dionne, appuyé par monsieur Bernard Nieri et adopté unanimement :

Que la Municipalité de L'Isle-Verte autorise d'avancer la somme de 6 000 \$ à l'organisation du tournoi de balle-donnée « Gaston Rivard »;

Que les organisateurs, en occurrence madame Virginie Filion et monsieur Éric Ouellet, se portent garants de son total remboursement.



18.06.6.5. Travaux d'aménagement au parc Samuel Côté

Considérant les travaux à réaliser au bâtiment de rangement et de salles d'eau situé au parc Samuel Côté;

Considérant les propositions de services obtenues par deux entrepreneurs locaux, à savoir :

Les Entreprises de l'Île inc. : 12 573,75 \$ (plus taxes)
 Construction Roland Lebel : 12 830,00 \$ (plus taxes)

En conséquence, il est proposé par monsieur Bernard Nieri, appuyé par madame Véronique Dionne et adopté unanimement :

Que la Municipalité de L'Isle-Verte accorde le contrat au plus bas soumissionnaire, en occurrence, « Les Entreprises de l'Île inc. » au montant de 12 573,75 \$ (plus taxes),

Que le coût de ces travaux soit assumé à même le poste budgétaire « Parc municipal » du budget d'opération « Activités d'investissement ».

18.06.7.1. Règlement 2018-160 modifiant le règlement de zonage 2009-89

Règlement 2018-160 RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 2009-89 AFIN DE PRÉCISER LES DISPOSITIONS ENCADRANT L'EXTENSION D'UNE UTILISATION DU SOL DÉROGATOIRE

Note : Ce document peut être consulté sur le site Internet de la Municipalité à : http://www.municipalite.lisle-verte.qc.ca

18.06.7.2. Demande de dérogation mineure - Ferme Darnhoc Holstein inc.

Considérant la demande de dérogation mineure déposée au comité consultatif d'urbanisme le 22 mai 2018 en regard de distances séparatrices non respectées entre un bâtiment d'élevage et une résidence;

Considérant l'évaluation des contraintes tant pour le demandeur que pour le voisinage qu'avait à prendre en compte le comité d'urbanisme;

Considérant les recommandations favorables émises par le comité d'urbanisme;

En conséquence, il est proposé par monsieur Jean Pelletier, appuyé par madame Sophie Sirois et adopté unanimement :

Que la Municipalité de L'Isle-Verte accepte d'accorder la dérogation mineure à l'entreprise agricole « Ferme Darnhoc Holstein inc. » s'appuyant, principalement, sur le constat suivant :

Le propriétaire de l'immeuble résidentiel envers lequel la norme minimale de distance à respecter de 80 mètres consent à ce que cette distance soit réduite à 73 mètres.



18.06.11. Levée de la séance

À 20 h 30, il est proposé par madame Sophie Sirois, appuyé par madame Véronique Dionne et adopté à l'unanimité des membres du conseil municipal que la séance soit levée.

(sous réserve d'approbation du conseil municipal)

Prochaine séance publique :

Notez que la séance publique du conseil municipal se tiendra le 10 juillet 2018, à 20 heures, à la caserne incendie.

DATES DE TOMBÉE POUR LES PROCHAINS BULLETINS MUNICIPAUX

Prenez note que la <u>date de tombée pour envoyer vos articles</u> est toujours le vendredi suivant la réunion du conseil municipal.

Dates de tombée pour les deux prochains mois :

JUILLET: 13 JUILLET 2018
AOÛT: AUCUNE PARUTION

Par courriel: katiatalbot@lisle-verte.ca

N.B. Tous les articles reçus après cette date limite ne pourront paraître dans le journal. Nous ne pouvons garantir la parution de tous les articles reçus en raison de l'espace disponible. La priorité est accordée aux organismes à but non-lucratif de la Municipalité de L'Isle-Verte.



Consommation de drogues pendant la saison des festivals

L'été est enfin arrivé, tout comme la saison des festivals. Bien que les festivals de musique et autres fêtes estivales soient d'excellents moyens de profiter de la belle saison, il est important de tenir compte de la sécurité, surtout en ce qui concerne les drogues et l'alcool.

Vos ados assistent à un festival de musique avec leurs amis? Donnez-leur des conseils pour les garder en sécurité :

- Sachez que les drogues illicites peuvent contenir d'autres substances dangereuses qui peuvent s'avérer mortelles, comme le fentanyl et le carfentanil.
- Ne mêlez jamais drogues et médicaments ou alcool.
- Ne laissez jamais votre verre sans surveillance et n'acceptez pas de boisson, même pas de l'eau, d'un étranger.
- Ne consommez jamais de drogues seul et restez avec vos amis ou des gens en qui vous avez confiance.
- Ne laissez jamais seule une personne qui semble malade. Restez avec elle et demandez immédiatement de l'aide auprès de bénévoles ou des personnes-ressources en cas d'urgence.
 - et près es en services d'urgence de votre localité si vous soupçonnez que
- **Composez le 911** ou le numéro des services d'urgence de votre localité si vous soupçonnez que quelqu'un fait une surdose de droque.
- Ayez avec vous de la naloxone, qui peut temporairement renverser les effets d'une surdose d'opioïde, si vous ou une connaissance prenez de la droque.

Restez sur place jusqu'à l'arrivée des secours. La *Loi sur les bons samaritains secourant les victimes de surdose* offre une protection juridique aux personnes qui réclament une aide d'urgence en cas de surdose et qui ont en leur possession des drogues illicites.

Visitez notre galerie de vidéos pour apprendre davantage sur les drogues, ainsi que les effets et risques pour la santé physique et mentale :

- Fentanyl
- Loi sur les bons samaritains
- Ce qu'il faut savoir sur la stigmatisation
- Drogues illicites et réglementées



Santé Canada



Messe en plein air à la grotte de la rue Notre-Dame

Les Chevaliers de Colomb invitent la population à prendre part à une cérémonie religieuse qui aura lieu le jeudi, 26 juillet, à 20 h.

Cette cérémonie se déroulera à l'emplacement de la grotte située sur la rue Notre-Dame et une section de la rue Notre-Dame sera fermée à la circulation, le temps de la célébration.

Advenant une mauvaise température, l'événement sera annulé.

On vous y attend en grand nombre.

Sécurité des enfants lorsqu'ils sont près de l'eau

Saviez-vous que la noyade est l'une des principales causes de décès chez les enfants de 1 à 4 ans? Les enfants peuvent se noyer rapidement et silencieusement, même dans quelques centimètres d'eau.

Si vous comptez aller faire des vagues avec les enfants ce week-end, assurez-vous que les jeunes enfants et les nageurs inexpérimentés portent toujours un dispositif de flottaison homologué lorsqu'ils jouent près de l'eau. Des aides à la nage, comme les brassards et les sièges flottants, ne sont pas conçues pour sauver des vies.

Voici d'autres conseils pour protéger vos enfants lorsqu'ils sont près de l'eau :



- Aidez vos enfants à apprendre les règles de sécurité nautique en les inscrivant à un programme de sécurité nautique et de natation. Inscrivez-vous à un cours de secourisme pour apprendre les techniques de sauvetage de base.
- Verrouillez l'accès à tous les plans d'eau (même aux piscines portatives peu profondes) lorsqu'aucun adulte n'est présent.
- Choisissez un endroit sécuritaire pour nager, comme une plage ou une piscine publique surveillée. Avant d'entrer dans l'eau, vérifiez si votre municipalité a émis des avis relatifs à la santé et à la sécurité, y compris des avertissements au sujet des niveaux de pollution de l'eau ou d'un fort courant.

Pour en savoir plus, consultez le lien suivant : https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/prevention-blessures/securite-matiere-baignade.html





Campagne de promotion à l'utilisation du bac brun

Un choix responsable... et payant!



La Société d'économie mixte d'énergie renouvelable (SÉMER) de la région de Rivière-du-Loup lance une campagne à l'approche des vacances estivales afin de promouvoir l'utilisation du bac brun auprès des citoyens.

La campagne se déploie en deux phases. La première a débuté ce lundi avec la diffusion sur les ondes de CIMT et sur les réseaux sociaux d'un message de la porte-parole, M^{me} Christine Lepage, rappelant les trois grands avantages de la collecte : diminution de la pollution, économie pour les municipalités et source de revenus pour la région. Le même message, dont le slogan est « **Un choix responsable... et payant!** », est véhiculé sur les ondes des stations CIBM fm et CIEL fm et publié dans le journal Info Dimanche.

De plus, un encart publicitaire sera envoyé aux foyers de la région contenant ces informations, incluant le rappel qu'il est désormais permis d'utiliser les sacs de plastique portant la mention « compostable », puisque ces derniers sont désormais acceptés à l'usine de biométhanisation.

La deuxième et dernière phase de la campagne prend la forme d'une série de capsules web fournissant des trucs et conseils aux citoyens visant à faciliter l'utilisation du bac brun. Avec pour slogan « **Un jeu d'enfant!** », ces capsules informeront la population à propos de ce que l'on peut mettre dans le bac, de ce qu'il faut faire pour éviter les nuisances et de la meilleure manière de placer son bac au chemin. Cette série débute aujourd'hui par la diffusion d'un petit cours pour confectionner un sac pour le bac de comptoir. Les capsules seront publiées au cours des prochains jours sur le site de la SÉMER au **semer.ca** et circuleront sur les réseaux sociaux des partenaires de la région.





NOUVEAUTÉ

Les sacs de plastique « compostables » maintenant acceptés à l'usine de biométhanisation



Dorénavant, les sacs de plastique portant la mention « COMPOSTABLE » sont acceptés à l'usine de biométhanisation.

Soucieuse de faciliter la participation des citoyens à la collecte des matières organiques, la Société d'économie mixte d'énergie renouvelable (SÉMER) de la région de Rivière-du-Loup accepte maintenant ce type de sacs de plastique.

Plusieurs commerçants de la région vendent déjà des sacs portant la mention « COMPOSTABLE » et dont le format convient parfaitement au petit bac brun de comptoir distribué par votre municipalité.

Prenez soin de rechercher la mention « COMPOSTABLE ». Les autres appellations, tels que oxo-biodégradable et biodégradable ne sont pas acceptées.

La SÉMER désire répondre aux demandes citoyennes qu'elle a reçues pour faciliter la participation à la collecte des matières organiques, pour contrer les odeurs et empêcher l'apparition de vers blancs.

Soulignons que l'utilisation de sacs de papier, de papier journal et la congélation des aliments demeurent toujours de bonne pratique.

Acceptés

Sacs de plastique compostables	Certification
Sélection Éco	BNQ 9011-911; BPI; ASTM D6400-04
Frank	CAN/BNQ 0017-088; BPI; ASTM D6400
Glad	CAN/BNQ 0017-088; BPI; ASTM D6400
Great value	CAN/BNQ 0017-088; ASTM6400
Hercule	CAN/BNQ 0017-088; BPI; ASTM D6400
Al-pack	CAN/BNQ 0017-088 Cert.#1099; ASTM D6400
Sans nom	BNQ 0017-088; BPI; ASTM D6400;
Éco II	BPI
Bio-vert	BPI

Attention! Sacs de plastique refusés!

- Sac à déchet organique
- Oxobiodégradable
- Biodégradable
- Pour jardin

Source : SÉMER de la région de Rivière-du-Loup et Co-Éco



AVIS!!



Inspections préventives :

Le Service de sécurité incendie effectuera des visites préventives à partir du 4 juillet 2018. Il reste 67 adresses pour compléter la tournée de la municipalité.

Voici une liste des points qui sont vérifiés par les pompiers :

- La présence d'un avertisseur de fumée fonctionnel à chaque étage;
- La présence d'un avertisseur de monoxyde de carbone pour les citoyens qui utilisent des appareils de chauffage au bois, mazout ou propane ainsi que les résidences avec garage annexé;
- Les extincteurs portatifs;
- Le ramonage des cheminées;
- Les foyers extérieurs;
- Les panneaux électriques, etc.

Vous pouvez consulter le règlement municipal portant sur la prévention incendie, par internet à l'adresse suivante :

www.municipalite.lisle-verte.gc.ca

Il est important de mettre à jour périodiquement vos systèmes de protection incendie, et ainsi vous protéger adéquatement si un incident devait arriver. De plus, cela favorisera la rapidité des visites d'inspection.

Sachez que le Service de sécurité incendie doit <u>obligatoirement</u> visiter chaque bâtiment. Si vous retrouvez l'accroche-porte apposée à votre résidence, il est important de rappeler pour fixer un rendez-vous pour l'inspection.

Pour plus d'information, appelez au 418-862-5901.

PENSONS PRÉVENTION!!

Avis - Risque d'incendie



Nous aimerions vous rappeler l'importance d'éteindre vos mégots de cigarette avant de les jeter. Nous vous prions également d'en disposer dans les endroits prévus à cet effet.

L'intervention efficace des pompiers a permis d'éviter le pire ces derniers jours, dans un de nos parcs municipaux. Veuillez aussi consulter notre site Internet afin de connaître l'indice de feu en vigueur.



Maurice Dumas lance un manifeste

STOP! Temps d'arrêt demandé.

L'ouvrage soulève des questions sur divers sujets d'actualité, tels que la place de la technologie, (l'IA) des religions, du rôle de la démocratie, de l'éducation, de l'économie et des communications. Quel avenir attend les jeunes générations dans ce contexte de mondialisation?

« Quand la vie se réduit à une course folle de consommateurs accros à des besoins artificiellement créés et dont le travail ne profite qu'à une poignée de prédateurs, quand on ne trouve plus le temps de s'occuper de sa vie amoureuse, familiale, sociale, que devenons-nous? Des robots soumis à la technologie et à la finance? Des individus formatés dans une culture éviscérée? Des esclaves des tempos nouveaux? »

« Vite! Un temps d'arrêt pour réfléchir, pour agir. »

Voilà ce qu'on peut lire au dos de la couverture. Ce manifeste pour la souveraineté des peuples, volontairement très court, souhaite pouvoir provoquer un questionnement qui s'impose à qui que nous soyons, jeunes ou vieux, et qu'on aime la lecture ou pas. Cinquante pages à lire et à relire.

Bien connu dans la région, entre autres pour ses pièces de théâtre, Maurice Dumas a été professeur de littérature au Cegep de Rivière-du-Loup pendant 35 ans. Il s'est activement impliqué dans divers organismes d'activités économiques, communautaires et sociales. À sa retraite, il consacre une partie de son temps à l'écriture.

Le manifeste est disponible dans les librairies de la région et à L'Isle-Verte chez L.J. Pettigrew.

Pour communiquer avec l'auteur : Téléphone : 418-898-3637 mauricedumas8@gmail.com

Pochette d'information aux nouveaux arrivants

Vous êtes emménagés dernièrement la L'Isle-Verte?

Nous vous invitons à venir chercher votre pochette de nouveaux arrivants au bureau de la Municipalité de L'Isle-Verte. Vous y retrouverez : liste d'escompte, informations régionales et locales et bien plus encore! Présentez-vous à la réception du bureau municipal de L'Isle-Verte, pendant les heures d'ouverture, pour vous procurer votre pochette.



Bienvenue à L'Isle-Verte!

Information: 418-898-2812



Lancement de l'exposition Paysages grandeur nature



C'est par un après-midi ensoleillé, que le 21 juin dernier, la MRC de Rivière-du-Loup dévoilait l'exposition photographique Paysages grandeur nature, au parc du Campus-et-de-la-Cité de Rivière-du-Loup.

À cette occasion, le préfet, Michel Lagacé, et plusieurs élus de la MRC étaient réunis pour le lancement de cette exposition extérieure qui met en valeur les paysages emblématiques des 13 municipalités du territoire. Installées sur 5 panneaux dans l'espace « Parcours des arts », ces photos, de la photographe Audrey Mainguy, pourront être admirées jusqu'en 2020.



Le préfet, M. Lagacé, a lancé l'invitation à parcourir le territoire à la recherche des paysages emblématiques présentés à travers l'exposition et à partager leurs coups de cœur dans les médias sociaux, accompagnés d'un des mots clic **paysagesgrandeurnature**, **paysagesemblématiques et paysagesmrcrdl**.

L'exposition fait suite à une consultation en ligne où les gens étaient invités à voter pour le paysage emblématique de chacune des 13 municipalités de la MRC. C'est plus de 70 photos, illustrant les 8 familles paysagères présentes sur le territoire de la MRC de Rivière-du-Loup, qui ont été soumises au vote.

« Nous cherchions une manière simple de poursuivre la démarche paysagère et provoquer de l'intérêt autour de la notion de paysages identitaires et emblématiques » souligne le directeur de l'aménagement du territoire de la MRC, monsieur Alain Marsolais. Rappelons que la MRC est signataire de la charte des paysages du Bas-Saint-Laurent.



CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La Maison de la montagne

CATHIE PELLETIER, 211 ch. de la montagne, L'Isle-Verte

Tél: 418 898-6074, Courriel: ferme.dupuis@xplornet.com, Location à la journée, semaine ou mois.



Photo: Cathie Pelletier

La Maison de la Montagne est une résidence de tourisme classée Trois Étoiles par la CITQ (Corporation de l'Industrie Touristique du Québec). C'est une maison chaleureuse, plus que centenaire, dont les murs gardent soigneusement les secrets de son histoire. Cathie Pelletier en prend grand soin depuis 2006, de plus elle est voisine de la maison familiale.

Originaire de St-Épiphane, Cathie fait ses études secondaires au Collège Notre-Dame de Rivière-du-Loup, et ensuite en graphisme au Cegep de Rivière-du-Loup. Puis elle rencontre l'amour. Plutôt qu'aller à l'université, elle choisit de vivre au 205 Chemin de la Montagne à L'Isle-Verte, avec son conjoint, Gilles Dupuis, qui exploite la ferme laitière pour une 3^e génération. Depuis l'an 2000,

elle est co-propriétaire de la ferme laitière et elle s'occupe de la comptabilité en plus de s'impliquer dans les différentes tâches de l'entreprise Ferme Dupuis Isle-Verte Inc. Elle cultive un grand potager qui fournit à la famille les légumes pour l'année, et les petits fruits. Le jardinage des fleurs vivaces la passionne également. Cathie et Gilles ont deux fils : Loucas et Nathan, qui se préparent à devenir agriculteurs sur la ferme de leurs parents. Cathie adore cuisiner pour sa famille et lui faire connaître des mets de différentes traditions.

De nombreux travaux ont été réalisés à la maison. L'intérieur est de bois naturel, les murs pièces sur pièces, et la maison est complètement décorée avec des meubles anciens et des objets de grande beauté. Gilles et ses fils appuient la passion de Cathie sans réserve. Ce qu'on souhaite, c'est que les visiteurs arrivent à cette maison comme s'ils arrivaient chez eux. La maison, complètement équipée à tous points de vue, héberge quatre chambres à coucher, au confort assuré. On peut cuisiner sur le poêle à bois. On n'apporte que les sacs d'épicerie et les vêtements. Le paysage est magnifique avec la campagne tout autour. On peut y admirer les couchers de soleil sur le fleuve et la cote nord. Les touristes peuvent aussi visiter la ferme

et ses animaux. Lors du tournage de « La petite séduction » en 2008, la maison a reçu Dany Turcotte et Élise Guilbeault, qui est revenue en 2010. Les clients proviennent de partout et même d'Europe. Beaucoup reviennent régulièrement, comme les chasseurs d'oie au printemps et à l'automne. C'est un lieu idéal pour le plein air et se reposer. À proximité, on peut pratiquer le vélo, la moto-neige, la raquette, la randonnée, le golf, en plus de découvir le Parc Kiskotuk. Cathie remercie chaleureusement sa clientèle!

La Corporation de Développement Économique et Touristique de L'Isle-Verte souhaite bon succès à la Maison de la Montagne!



Cathie et Gilles, Loucas et Nathan

Photo: Lise Pelletier

Article rédigé par Lise Pelletier, mai 2018

FONDATION DU PATRIMOINE





En préparation pour la pièce ROBERTINE Sergine Desjardins vous parle de Robertine Barry

L'excellente auteure rimouskoise, Sergine Desjardins, prononcera une conférence vivante et animée sur Robertine Barry, le dimanche 22 juillet, à compter de 13 h 30, à la Cour de circuit de L'Isle-Verte. Cette allocution préparera le terrain pour la présentation de la pièce *Robertine*, une création du Théâtre populaire Desjardins de L'Isle-Verte, les 27, 28, 29 juillet ainsi que les 3, 4 et 5 août, à la Cour de circuit de L'Isle-Verte.



Sergine Desjardins fera un portrait intéressant de Robertine Barry.

On doit à Sergine Desjardins l'importante biographie de Robertine Barry qu'elle a rédigée en deux volumes, *la Femme nouvelle* (2010) et *On l'appelait Monsieur* (2011). Native de L'Isle-Verte, Robertine Barry est la première femme journaliste canadienne-française de l'histoire.

Cette conférence est organisée par la Fondation du patrimoine de L'Isle-Verte. L'admission est gratuite. Tous et toutes sont invitées à y assister.

MAINTENANT TROIS CABANES À LIVRES MEUBLENT LE VILLAGE!

Visitez le parc du Mémorial, le parc Samuel Côté ou le CPE des Cantons pour profiter de ces minibibliothèques en libre-service. Vous pouvez y prendre un livre gratuitement en tout temps, ou bien en donner pour le plaisir des autres lecteurs.



Nous vous invitons à aller y jeter un coup d'œil régulièrement et à profiter d'un bon livre. Vous y trouverez des livres en tout genre, pour tous les âges. Nous comptons sur vous pour en prendre soin!

Parce qu'un bon livre, ça se lit plus qu'une fois!

FONDATION DU PATRIMOINE



La pièce ROBERTINE à l'affiche à la Cour de circuit

Avez-vous vos billets? Réservez rapidement, ils s'envolent comme des petits pains chauds. La Fondation du Patrimoine de L'Isle-Verte présentera la pièce Robertine, les 27, 28 29 juillet et les 3, 4 et 5 août 2018 à la Cour de circuit de L'Isle-Verte.

Elle mettra en relief les idées novatrices d'une enfant de L'Isle-Verte, Robertine Barry, la première femme journaliste canadienne-française de l'histoire et figure de proue du féminisme québécois.

Créée par le Théâtre populaire Desjardins de l'Isle-Verte, écrite par l'auteur Paul Fortier, mise en scène par Denis Leblond, la pièce sera interprétée par Stéphanie Pelletier et Paul Fortier.

L'enjeu de la pièce gravite autour du Congrès de fondation de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste, le

premier regroupement féministe de l'histoire, qui s'est déroulé en mai 1907 au Monument national de Montréal. À l'approche de ce congrès historique, le puissant archevêque de Montréal, Mgr Paul Bruchési, convoque Robertine Barry afin de s'assurer qu'elle n'y fera pas de vague. Robertine acceptera-t-elle ou refusera-t-elle de se soumettre aux conditions de l'archevêque? Un vibrant tableau historique marqué par une intensité dramatique renversante et qui permettra une confrontation épique entre deux idéologies opposées.

Cette production est rendue possible grâce au soutien du Fonds d'initiatives culturelles de la MRC de Rivière-du-Loup et à celui de la Stéphanie Pelletier et Paul Fortier Caisse Desiardins de Viger et Villeray. Les billets, au coût de 15 \$, sont disponibles au quichet virtuel lepointdevente.com. On pourra aussi s'en procurer au Marché des Îles ou réserver au 418 898 3000.



incarneront les deux personnages de Robertine Barry et de Mgr Paul Bruchési.

LE SAVIEZ-VOUS?

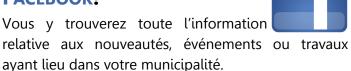
La Municipalité de L'Isle-Verte est maintenant sur Instagram!

Abonnez-vous à L'Isle-Verte pour avoir le souffle coupé par de beaux paysages, pour rester informés ou pour avoir de bons souvenirs des événements de votre village.

N'oubliez pas d'utiliser le mot-clic #lisleverte sur vos photos!

JOIGNEZ-NOUS SUR

FACEBOOK!



Abonnez-vous à la page afin de tout savoir en tout temps!

www.facebook.com/loisirs.lisleverte



FONDATION DU PATRIMOINE



Billets disponibles au Marché des Îles de L'Isle-Verte ou sur lepointdevente.com

RÉSERVATIONS: 418 898-3000

15\$

Le Théâtre populaire Desjardins de L'Isle-Verte

PRÉSENTE

Robertine

PREMIÈRE FEMME JOURNALISTE CANADIENNE FRANÇAISE

Découvrez l'histoire de cette femme avant-gardiste, féministe, insoumise et controversée.



COUR DE CIRCUIT DE L'ISLE-VERTE | 199, Saint-Jean-Baptiste, L'Isle-Verte

VENDREDI 27 JUILLET, 19 H 30 | SAMEDI 28 JUILLET, 19 H 30 DIMANCHE 29 JUILLET, 13 H 30 | VENDREDI 3 AOÛT, 19 H 30 SAMEDI 4 AOÛT, 19 H 30 | DIMANCHE 5 AOÛT, 13 H 30



Une première journée de nettoyage des berges à L'Isle-Verte

Le 9 juin dernier, la Municipalité de L'Isle-Verte, en collaboration avec OBAKIR et PARC Bas-St-Laurent, invitait ses citoyens à prendre part à la toute première journée de nettoyage des berges, une activité écocitoyenne qui aura un impact important sur la faune et la flore du marais.

C'est sous le soleil qu'un groupe de citoyens s'est rassemblé au quai de L'Isle-Verte pour ramasser des débris en tout genre sur les berges du fleuve. Le groupe s'est ensuite dirigé au parc de la rivière Verte, où il a également nettoyé les abords de la rivière avant de partager un dîner pour clôturer l'activité, offert en collaboration avec le Casse-Croûte des Filles. Environ 1 km



de rives a passé au peigne fin. Parmi les objets trouvés, on dénombre des pneus, du bois de construction, une toile de piscine, de nombreuses bouteilles et des emballages. Le caoutchouc et le plastique comptent pour environ 80 % des déchets ramassés. En raison des marées et des courants du fleuve St-Laurent, ces objets peuvent parcourir une grande distance avant de s'échouer sur une rive.

Malgré la grande quantité de débris, le bilan de l'activité s'avère positif. Le groupe a constaté que le marais et le parc étaient tout de même propres en général. Les participants disent avoir apprécié cette activité valorisante en plein air, en plus de faire une différence pour l'environnement.

Les élèves de l'école primaire Moisson-d'Arts ont également mis la main à la pâte, le 17 mai. Accompagnés des enseignants, ils ont sillonné les terrains de l'école et les parcs avoisinants pour ramasser plus de 50 sacs de déchets! Ils ont ensuite assisté à une présentation d'une agente de Parc Canada, ayant pour thème l'écosystème marin et l'impact des déchets dans le fleuve.

Suite au succès de ces activités, tous les partenaires partagent le même avis; il y aura une deuxième édition en 2019! La Municipalité de L'Isle-Verte tient à remercier tous les participants et ses partenaires.

Programme de soutien financier aux organismes

La Table d'harmonisation de L'Isle-Verte est fière d'offrir un programme de soutien financier pour aider les organismes bénévoles à créer et consolider des activités à l'intention de la clientèle 50 ans et plus, résidant sur le territoire de la municipalité. Le but de ce programme est d'améliorer l'offre en loisirs en organisant des activités ou en bonifiant des activités existantes.

Contactez la Municipalité afin d'avoir plus d'information ou pour soumettre une demande.

418 898-2812, poste 306 rosaliedemers@lisle-verte.ca





Des nouvelles de votre bibliothèque municipale

Saviez-vous que dans la dernière année, plus de 20 activités culturelles et 2 473 prêts de documents, ont eu lieu dans notre bibliothèque? On peut dire que ça bouge!

Un club de lecture estival est présentement en cours avec le camp de jour. Chaque semaine, les jeunes ont la chance de visiter la bibliothèque pour en apprendre un peu plus sur l'univers de l'espace et des extra-terrestres et collectionner des cartes!

Cet automne, de nouvelles expositions seront disponibles pour le plaisir de tous. Venez jeter un coup d'œil! Des ateliers seront aussi au programme cet automne. Surveillez la programmation de loisirs pour ne rien manquer.



Notez que ce service ne serait pas possible sans l'implication de nos précieux bénévoles. Nous les remercions grandement!

Vous voulez vous joindre à l'équipe? Contactez-nous pour en savoir plus! 418-898-2812, poste 306

Horaire estival de la bibliothèque municipale

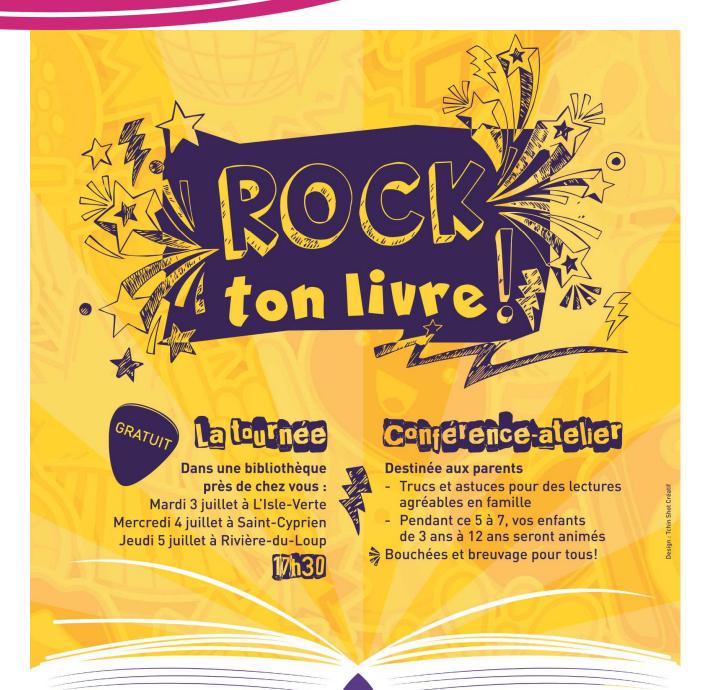
Notez que la bibliothèque sera maintenant fermée les jeudis, et ce jusqu'en septembre.

LA FERMETURE ANNUELLE (VACANCES DE LA CONSTRUCTION) SERA LES LUNDIS 22 et 30 JUILLET

BON ÉTÉ, BONNES LECTURES ET AU PLAISIR DE VOUS VOIR!

Heures d'ouverture Lundi : 19 h à 20 h 30 418-898-2812, poste 309





En collaboration avec







418 867-2485 poste 253















SAMEDI 7 JUILLET C'EST LA FÊTE DES VOISINS!

Voici la liste des ventes de garage à visiter dans votre village De 10 h à 16 h

Richard Lagacé Louise Gagnon Jean-Yves Gagnon Alain Lagacé Louise Bélanger Geneviève Soucy Sonia Ouellet 107, rue Seigneur-Côté

25, rue Gauvreau

22, rue Gauvreau

35. rue Gauvreau

131, rue St-Jean-Baptiste

98, rue Notre-Dame

4, rue Verreault



LES FÊTES DES VOISINS

Rue D'Auteuil Rue du Quai Rue Gauvreau Félicitations aux organisateurs pour leur initiative!
Une bonne façon de découvrir les bons côtés d'être
à côté!

Bonne fête des voisins à tous!

Envoyez-nous des photos de votre fête via la page Facebook Municipalité de L'Isle-Verte!

N'oubliez pas d'utiliser le mot-clic #lisleverte sur Facebook et Instagram!





Camp de jour estival

Le 25 juin débutait le camp de jour! Eh oui, l'été est déjà commencé!

Encore cette année, nous avons une équipe du tonnerre pour s'occuper de vos jeunes. Nos animatrices, Réglisse, Lollipop et Luciole, en plus de notre coordonnatrice de camp, Trompette, travailleront fort durant les prochaines semaines afin de faire vivre des activités folles aux enfants, sur le thème des voyages intergalactiques!

Pour toute information sur le camp, n'hésitez pas à me contacter, ou contacter l'équipe estivale.



Bon été!



Trompette



Réglisse



Lollipop



Luciole

Rosalie, Coordonnatrice des loisirs: 418-898-2812, poste 306

rosaliedemers@lisle-verte.ca

Camp de jour : 418-898-2812, poste 307

campdejour.lisleverte@gmail.ca

La Cabane, local des jeunes 11-17 ans

Une foule d'activités sont prévues pour les prochaines mois!

Surveillez la page Facebook de la Cabane pour tout savoir ou rendez visite à notre intervenante durant les heures d'ouverture!

418-898-2812, poste 307



La Cabane, local des jeunes



Les Fermières vous disent bonjour

Encore cette année, les Fermières ont présenté de magnifiques pièces lors de leur exposition annuelle.

Voici les résultats :

Première en arts textiles : Madame Marie Lafrance Artisane en art culinaire : Madame Céline Beaulieu Mention en tissage : Madame Monique Lebel Mention en couture : Madame Rita Roy

Mention en tricot : Madame Monique Lebel

Mention en fantaisie : Madame Marie-Paule Lemieux

Félicitations à ces dames. Elles ont vraiment des doigts de fée. Bravo!

Nous n'aurions pu avoir cette magnifique soirée sans l'aide des commanditaires suivants :

April Surperflo -- Clinique chiropratique Pierre Beaulieu -- Promutuel Rivière-du-Loup -- Maison funéraire Jean-Fleury et Fils Inc -- Magasin L. J. Pettigrew Inc -- L'Union des Jardiniers -- Centre de santé Corps et Âme -- Épicerie Ami de L'Isle-Verte -- Resto Le P'tit Menu -- Pharmacie Familiprix de L'Isle-Verte -- Boutique Singer Trois-Pistoles -- L'Algue D'or -- Massothérapie Linda Cloutier -- La Coop Agriscar -- Érablière Saindon -- PAT BBQ Patrick Couturier.

MERCI, MERCI et MERCI à vous tous pour votre précieux appui.

Mon travail de conseillère no 2 est arrivé à terme. MERCI d'avoir pris quelques minutes pour lire les messages du cercle de Fermières de L'Isle-Verte. MERCI à madame Pauline Lemieux qui a bien voulu me remplacer parfois.

Voici votre nouveau conseil:

Présidente : Madame Céline Beaulieu Vice-présidente : Madame Monique Lebel Secrétaire-trésorière : Madame Pauline Lemieux

Conseillère no 1 : poste vacant

Conseillère no 2 : Madame Suzanne Ethier

Félicitations aux nouvelles élues

Et voilà, à vous tous gens de L'Isle-Verte les Fermières vous souhaitent un merveilleux été, de belles vacances et revenez-nous en septembre prochain en pleine forme.

Aline Bourgoin Comité communications



Pavillon de L'Amitié

Prenez note que la salle du Pavillon de L'Amitié située au 140, rue St-Jean-Baptiste, à L'Isle-Verte, est disponible pour la location si vous avez besoin d'une salle pour vos réceptions ou toute autre activité.

Pour plus d'information, contactez Robert Ouellet (Président Club des 50 ans et plus) au 418-898-5439 ou cellulaire au 418-868-5438.

Coffre à bouger

Pour tout l'été, le coffre à bouger sera disponible **gratuitement**, en libre-service, au parc Samuel-Côté.

Qu'est-ce que c'est?

C'est un coffre avec du matériel sportif pour bouger et jouer seul ou avec tes amis.

Comment ça marche?

C'est simple! Tu prends ce que tu veux, et tu joues! N'oublie pas de ranger le matériel quand tu as fini. On compte sur toi pour en prendre soin!

Prêt de matériel sportif et ludique

Vous voulez organiser la fête d'enfant la plus COOL du quartier? Sachez qu'il est possible d'emprunter du matériel gratuitement pour toute sorte d'occasions, dont les fêtes privées et lors des locations de locaux communautaires. Contactez-nous pour avoir plus d'information, pour consulter la liste du matériel disponible ou pour réserver!

Cet été, on bouge!

Information: 418-898-2812, poste 306

En partenariat avec :









Nouveau crédit canadien pour aidant naturel



Qu'est-ce que le crédit canadien pour aidant naturel?

Subvenez-vous aux besoins d'un époux ou d'un conjoint de fait ou d'une personne à charge qui a une **déficience physique ou mentale**? Le crédit canadien pour aidant naturel (CCAN) est un crédit d'impôt non remboursable auquel vous pourriez avoir droit.

Comme l'ancien crédit pour aidants familiaux, le CCAN fait partie d'autres crédits d'impôt. Cela signifie que vous devez également remplir les conditions pour réclamer ces autres crédits d'impôt. Consultez l'article *Nouveau crédit canadien pour aidant naturel* sur le site Internet du Gouvernement du Canada pour savoir quel montant vous pouvez demander.

Pour qui pouvez-vous demander ce crédit?

Vous pouvez demander le CCAN si vous subvenez aux besoins de votre époux ou conjoint de fait qui a une déficience physique ou mentale.

Vous pouvez aussi demander le CCAN pour une ou plusieurs des personnes suivantes, si elles sont à votre charge en raison d'une **déficience physique ou mentale** :

- un de vos enfants ou petits-enfants (y compris ceux de votre époux ou conjoint de fait);
- un de vos parents, grands-parents, frères, sœurs, oncles, tantes, neveux ou nièces (y compris ceux de votre époux ou conjoint de fait) qui résidait au Canada à un moment de l'année.

Une personne est considérée comme étant à votre charge si elle compte sur vous pour lui fournir régulièrement et systématiquement l'ensemble ou une partie des produits de base de la vie courante, comme la nourriture, le logement et l'habillement.

Quel montant pouvez-vous demander?

Le montant que vous pouvez demander dépend de votre relation avec la personne pour laquelle vous demandez le CCAN, de votre situation, du revenu net de la personne et du fait que d'autres crédits ont été demandés ou non pour cette personne.

Pour plus d'information, <u>contactez le service d'information pour aînés</u>. Si vous êtes une personne aînée, ce service peut vous aider dans vos démarches de recherche d'information et de compréhension des divers programmes qui vous sont destinés. Le service est accessible par téléphone, au bureau du Centre d'action bénévole et à domicile pour les personnes qui ne peuvent se déplacer.

Service d'information aux aînés : 418-867-8011

CENTRE DE RÉCUPÉRATION DE L'ISLE-VERTE (Friperie du Nordet)





Friperie du Nordet

Le Centre de récupération de L'Isle-Verte, communément appelée la Friperie du Nordet, souhaite remercier ses membres pour leur participation à l'Assemblée Générale Annuelle qui a eu lieu le jeudi 7 juin dernier, à la Cour de Circuit, en formule 5 à 7. En plus des points habituels de l'ordre du jour et de la modification des règlements généraux, certains éléments méritent une mention particulière :

 D'abord, le Conseil d'Administration a souhaité remercier les bénévoles de la Friperie pour leur travail de qualité et leur a remis, à chacune, une enveloppe contenant des Corpo-Dollars en guise de cadeau de reconnaissance.



Bénévoles de la friperie

- Par ailleurs, l'événement était aussi l'occasion de dévoiler le nouveau logo de la Friperie. Le conseil d'administration a remercié les élèves de la classe de Madame Vicky pour leur créativité en leur remettant un certificat cadeau échangeable à la Friperie.
- Madame Régente Thériault, qui s'est impliquée au sein de l'organisation depuis le tout début, souhaitait continuer de s'impliquer au sein de l'organisme. L'Assemblée a donc instauré un poste de conseillère et «membre d'honneur» qui lui sera assigné à vie! Trois des membres du conseil sont demeurés en poste, alors que deux nouvelles personnes s'y sont jointes. Le nouveau conseil d'administration se compose maintenant de :

M. Maurice Dumas – poste 1 Mme Marie-Josée Roussel (bienvenue!) – poste 2 Mme Amélie Bureau – poste 3 M. Jacques Lemieux (bienvenue!) – poste 4 Mme Lorette Hamel – poste 5 Mme Régente Thériault – Membre d'honneur



M. Maurice Dumas, président du C.A.

Le conseil d'administration souhaite que l'année à venir soit aussi dynamique et positive que celle qui vient de s'écouler. Il sera très certainement question de la relocalisation de l'organisme lors des prochaines rencontres. Notez également qu'il est maintenant possible d'encourager la Friperie en devenant membre pour un montant symbolique, soit 2\$ pour les personnes (membre utilisateur) ou 10\$ pour les entreprises et autres organisations (membre corporatif). Demandez plus d'information à ce sujet lors de votre prochaine visite : vous pourrez avoir votre propre carte de membre!

Le conseil d'administration vous remercie grandement d'encourager le Centre de récupération de L'Isle-Verte! Au plaisir de vous y voir!

LA PAGE SANTÉ



LA CONSTIPATION

La constipation est un problème de santé fréquent qui touche la plupart d'entre nous à un moment ou à un autre de notre vie. Elle se définit par une diminution de la fréquence des selles, des selles dures et difficiles à évacuer ou encore une sensation de vidange incomplète. Le fait de ne pas aller à la selle tous les jours ne rime pas nécessairement avec constipation. La normale varie de trois selles par jour à trois selles par semaine.

Les causes de la constipation sont multiples. Un apport insuffisant en eau ou en fibre constitue un facteur important. Le fait de réprimer ses envies d'aller à la selle, le manque d'exercice, le stress ainsi que certaines maladies (diabète, hypothyroïdie, maladie de Parkinson, cancer) peuvent également y contribuer. Le seul fait d'être plus actif, d'augmenter sa consommation de liquide et de consommer davantage de fruits, de légumes et de produits céréaliers peut souvent s'avérer suffisant. Votre pharmacien peut également vous aider à Identifier certains médicaments susceptibles de vous rendre plus constipé. Les suppléments de calcium, de fer, les antidépresseurs, les médicaments pour la vessie et les narcotiques sont tous des médicaments qui peuvent ralentir le transit intestinal. Dans certains cas, il y a possibilité de trouver une alternative aussi efficace, mais qui constipe moins.

Les laxatifs sont à envisager si la modification dans les habitudes de vie ne suffit pas à enrayer le problème. Plusieurs produits se déclinant sous différentes formes (comprimés, poudres, suppositoires, lavements) sont disponibles en pharmacie.

Le psyllium (Metamucil, Benefibre) constitue un supplément de fibres qui peut pallier au manque de fibres dans l'alimentation. Il s'agit d'une alternative sécuritaire et efficace pour prévenir la constipation. Cependant, il est recommandé de le consommer avec beaucoup d'eau et il ne convient pas aux personnes inactives (un malade alité par exemple). La quantité ingérée doit être augmentée progressivement afin d'éviter certains malaises comme les crampes et les ballonnements.

Le PEG 3350 (Lax a Day, Restoralax, Relaxa) est une poudre qui permet de favoriser un appel d'eau au niveau de l'intestin. Il agit en douceur, sans brusquer l'intestin, ce qui permet un usage sur une base régulière. Le docusate de sodium (Colace) constitue pour sa part un médicament de premier choix pour aider à amollir des selles dures et difficiles à évacuer. Ces produits débutent leur effet en 12 à 72 heures.

Certains laxatifs tels que les laxatifs stimulants (Senokot, Bisacodyl) agissent en augmentant le péristaltisme, c'est-à-dire le mouvement de l'intestin. Ils ont l'avantage d'offrir un soulagement rapide de la constipation en 6 à 12 heures. Ils doivent toutefois être employés de façon occasionnelle afin d'éviter de rendre l'intestin dépendant et par le fait même "paresseux". Ils peuvent également occasionner des crampes abdominales.

Les suppositoires de glycérine et les lavements permettent d'évacuer les selles accumulées dans le rectum dans le cas où il y a absence de selles depuis plusieurs jours. Ils agissent dans un délai de 15 à 60 minutes. D'autres laxatifs à prendre par la bouche (huile minérale, lait de magnésie), considérés plus puissants, ne devraient pas être utilisés sans l'avis d'un professionnel de la santé. Ils peuvent occasionner de la diarrhée en plus d'être à proscrire chez certaines personnes présentant des problèmes de santé.

En cas de constipation persistante, votre pharmacien vous guidera vers un produit approprié pour vous.

SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX



VOTRE CLINIQUE MÉDICALE

Adresse: 150, rue St-Jean-Baptiste (Presbytère)

418-868-1000, option 2 pour CLSC et option 4 pour L'Isle-Verte

HORAIRE

Les lundis, mardis et jeudis : **de 8 h à 12 h** Les mercredis et vendredis : **de 9 h à 12 h**

CLINIQUE DE SOINS (PRESBYTÈRE)

418-868-1000, option 2 pour CLSC et option 4 pour L'Isle-Verte

Premiers soins (pansements et autres) pour toute la population de L'Isle-Verte.

HORAIRE DES MÉDECINS POUR LE MOIS DE JUILLET

Dr Jacques Caron (418-862-0333): Les mardis 3, 10, 17, 24 et 31 juillet 2018

Dr André Munger (418-862-0333) : Les mercredis 11 et 25 juillet 2018

PHARMACIE

Adresse: 136-A, Seigneur-Côté, L'Isle-Verte

Téléphone: 418-898-3111

Du lundi au vendredi : de 9 h à 18 h : Ouverture de la pharmacie

de 9 h à 16 h : Présence de la pharmacienne



PHARMACIE P. LÉPICIER ET M.H. MIOUSSE INC.



Horaire du bureau municipal 141, rue Saint-Jean-Baptiste, 418-898-2812

=	•		
JOURS	AVANT-MIDI	APRÈS-MIDI	
Lundi	FERMÉ AU PUBLIC	13 h à 17 h	
Mardi	8 h 30 à 12 h	13 h à 17 h	
Mercredi	FERMÉ AU PUBLIC	13 h à 17 h	
Jeudi	8 h 30 à 12 h	13 h à 17 h	
Vendredi	8 h 30 à 12 h	FERMÉ	





Horaire estival de la bibliothèque municipale 136, rue Saint-Jean-Baptiste, 418-898-2812, poste 309

JOURS	HEURES
Lundi	19 h à 20 h 30

Horaire de la Friperie du Nordet 143, rue Saint-Jean-Baptiste, 418-898-2812, poste 308

JOURS	HEURES
Du mardi au vendredi	13 h 30 à 16 h 30
Samedi	13 h 30 à 16 h

